

# INTERNET NE PEUT PAS ÊTRE CONTRÔLÉ, AUTANT S'Y FAIRE

LE 29 MARS 2011 LAURENT CHEMLA

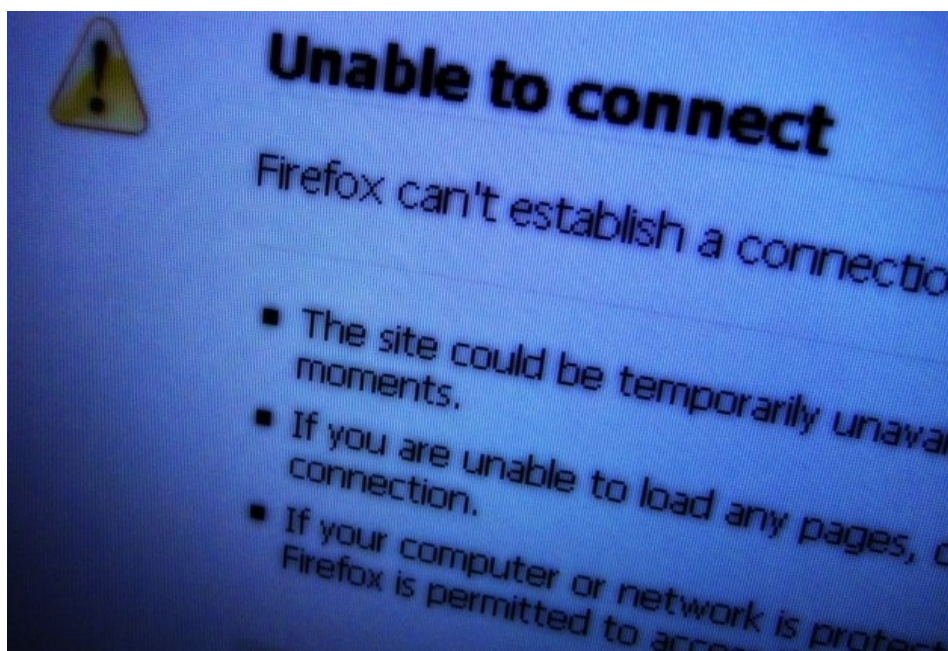
La structure même d'Internet fait que le réseau est difficile à contrôler, au grand dam des responsables politiques. Rappel de quelques principes essentiels par Laurent Chemla.

[Remarque introductive de AkA, éditeur du Framablog, à cet article publié en juillet 2010] : *Ce n'est pas le premier article de Laurent Chemla reproduit sur le Framablog (cf L'avenir d'Internet). Par ailleurs je le remercie de m'avoir ouvert les yeux en 1999 avec Internet : Le yoyo, le téléporteur, la carmagnole et le mammouth. On trouve un article puissant et inédit de Laurent Chemla en ouverture (ou prolégomènes) du tout récent framabook AlternC Comme si vous y étiez. Historiquement, techniquement, économiquement et moralement, Internet ne peut pas être contrôlé. Autant s'y faire. Et, contrairement à d'autres, nous nous y faisons très bien.*

Plus que jamais, à l'heure où j'écris ces lignes, Internet est la cible des critiques du pouvoir. Il serait responsable de toutes les dérives, de toutes les ignominies, il nous ramènerait aux pires heures de notre histoire et serait le lieu de toutes les turpitudes. Bon. Depuis longtemps, je dis qu'il est normal – de la part de ceux qui disposaient de l'exclusivité de la parole publique – de s'inquiéter de l'avènement d'un outil qui permet à tout un chacun de s'exprimer. Pas de quoi s'étonner, dès lors, des attaques furieuses que subit le réseau. Tant qu'il ne s'agit que de mots...

## Et l'Etat légifère à tour de bras

Oh bien sûr, le législateur étant ce qu'il est, il tente souvent d'aller au delà des mots. Il fait aussi des lois. C'est son métier. Or donc – sans volonté d'exhaustivité – nous avons vu depuis 1995 un certain nombre de tentatives de « régulation », de « contrôle », voire même de « domestication ». Il y a eu la loi Fillon, la commission Beaussant, la LCEN, la DADVSI, la LSI, la LSQ, et plus récemment HADOPI et LOPPSI. Beaucoup d'acronymes et de travail législatif pour un résultat plus que mince : ce qui n'a pas été retoqué par le Conseil Constitutionnel s'est toujours avéré inapplicable. La seule chose qui reste, c'est le principe d'irresponsabilité pénale des intermédiaires techniques (LCEN). Grand succès !



On pourrait imaginer que le pouvoir apprendrait quelque chose d'une telle suite d'échecs. On pourrait penser, par exemple, qu'il mesurerait le risque de vouloir créer des lois d'exceptions selon qu'on s'exprime sur Internet ou ailleurs. Que nenni : aujourd'hui encore, j'apprends qu'un député vient de se ridiculiser en proposant d'encadrer le journalisme « en

*ligne* ». J'ai hâte. On en rigole d'avance.

Mais qu'est qui rend Internet si imperméable à ces tentatives réitérées de contrôle ? J'y vois (au moins) quatre raisons majeures :

La première (dans tous les sens du terme) est historique. À la demande de l'armée américaine, qui souhaitait trouver une parade au risque d'une attaque nucléaire contre son réseau de télécommunication, Internet a été inventé à la fin des années 1960 (dans l'Amérique de Woodstock et de la lutte contre la guerre du Vietnam) par de jeunes universitaires qui rêvaient d'un monde dans lequel l'accès à un réseau mondial de communication serait un droit pour tous (pour que son impact social soit positif)<sup>1</sup>.

À l'époque de Mac Luhan, les bases théoriques du futur réseau sont toutes influencées par l'utopie du « *village global* » et teintées d'idéologie libertaire. Le principe selon lequel la rédaction d'une RFC (texte définissant un des standards d'Internet) doit être ouverte à tous, scientifique ou non – et son contenu libre de droit – est adopté en avril 1969. Quoi d'étonnant dès lors si le résultat est un réseau presque entièrement décentralisé et non hiérarchique ? Après tout, c'est bien ce que l'armée américaine avait demandé à ses jeunes ingénieurs : un réseau centralisé est facile à détruire (il suffit d'attaquer le centre).



***Tout ce qui est facile à contrôler est facile à détruire.  
Internet est difficile à détruire.  
Donc Internet est difficile à contrôler.***



Il faudrait, pour qu'Internet soit plus aisément « *domestiquable* », que ses bases théoriques mêmes soient revues (à l'exemple du Minitel pour lequel l'émission de contenus était soumise à l'approbation préalable de France Telecom). Mais comment démanteler l'existant et interdire l'utilisation d'une technologie ayant fait ses preuves à tous ceux qui l'ont adoptée depuis des années ?

Et surtout – c'est la seconde raison qui fait d'Internet un bastion dont la prise semble bien difficile – le réseau est international. On peut, même si c'est difficile à envisager, imaginer qu'un pays impose à ses citoyens l'usage d'une technologie « *contrôlée* » plutôt qu'une autre, trop permissive. Mais quel pouvoir pourrait faire de même à l'échelle du monde ?

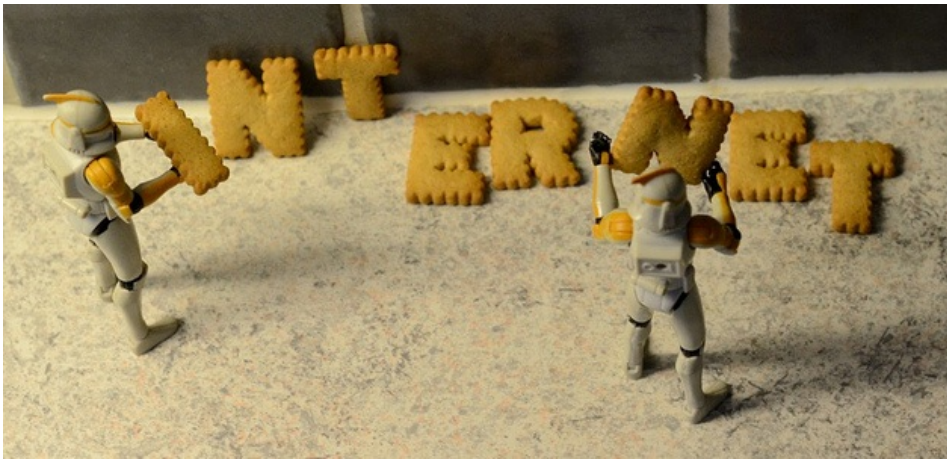
Et comment, dès lors qu'il existerait ne serait-ce qu'un seul endroit dans le monde qui protège la liberté totale de communication (comme c'est le cas depuis peu de l'Islande), empêcher les citoyens et les entreprises du monde entier d'exporter dans ce lieu une communication désormais dématérialisée ? Pour y parvenir, il faudra non seulement pouvoir contrôler tel ou tel réseau imaginaire, mais aussi réussir à interdire toute communication internationale... Mission impossible. Et puis, comment imaginer la fin des « *paradis numériques* » dans un monde qui n'a jamais réussi à obtenir celle des paradis fiscaux ?



***Internet est supranational.  
Il existera toujours des paradis numériques.  
Donc l'information ne pourra jamais être contrôlée.***



D'autant plus – et c'est la troisième raison majeure qui rend dangereuse toute tentative de contrôle des réseaux – qu'Internet est devenu désormais une source de croissance non négligeable. Une croissance qui dépend d'une législation pérenne et qui surtout va faire l'objet d'une concurrence effrénée entre les pays.



On n'imagine pas aujourd'hui une grande entreprise, telle que Google ou Facebook, avoir son siège social dans un pays dont la fiscalité n'est pas, disons, encourageante. Comment imaginer que demain une entreprise innovante, source d'emplois et d'impôts, se créera dans un pays dont la législation imposerait un contrôle trop strict de l'information diffusée ?

**«*Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression***  
»

Tout contrôle nécessite une infrastructure plus chère, tant humaine que technique. Il va de soi qu'une entreprise capitaliste choisira plutôt, si elle a le choix, le pays d'accueil dont la législation numérique sera la plus laxiste, qui récupérera du coup les emplois et les impôts (et je ne dis pas que c'est bien : je dis juste que c'est dans ce monde là qu'on vit). Et même avant d'en arriver là : imaginons qu'un pays impose le filtrage à la source de tout contenu illégal (en passant outre la difficulté technique inhérente). Quel entrepreneur de ce pays osera se lancer dans un nouveau projet novateur, sachant qu'il sera immédiatement copié par un concurrent vivant, lui, dans un paradis numérique et qui ne sera pas soumis aux mêmes contraintes ?

Internet est solide, c'est vrai, mais l'innovation reste fragile, et est souvent l'oeuvre de petites structures très réactives et pécuniairement défavorisées. Les lois votées à l'emporte-pièces sans tenir compte de cette fragilité-là sont autant de balles tirées dans le pied de la société toute entière.



***La concurrence est mondialisée.  
Une législation de contrôle coûte cher.  
Donc les lois de contrôle d'Internet sont source de délocalisation.***



Malgré tout il existe bel et bien des règles de vie supranationales et qui s'imposent à tout pays se voulant un tant soit peu démocratique. Mais si. Je vais citer ici l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Lisez-la bien :



***Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.***



Elle a été rédigée en 1948. Bien avant Internet, même si à la lire on a l'impression qu'elle a

été écrite spécialement pour lui. Car en effet, il n'existait pas grand chose, avant Internet, pour « recevoir et répandre sans considération de frontière les informations et les idées » . Il faut croire que ses rédacteurs étaient visionnaires... Comment s'étonner, à la lecture de cet article, du nombre de censures que notre Conseil Constitutionnel a opposé aux diverses velléités de contrôle que le pouvoir a tenté d'imposer depuis 15 ans?



**Le droit de recevoir et diffuser de l'information est inaliénable.  
Internet est à ce jour l'unique moyen d'exercer ce droit.  
Donc tout contrôle d'Internet risque d'être contraire aux droits de l'homme.**



Sauf à s'exonérer des grands principes fondamentaux, et donc à vivre dans une société totalitaire, le contrôle ou le filtrage d'Internet se heurtera toujours à la liberté d'expression. Les Etats peuvent l'accepter, et à l'instar de l'Islande décider d'en profiter, ou refuser de le voir et, à l'instar de la France, se heurter sans cesse à un mur en essayant encore et encore de réguler ce qui ne peut l'être.

Historiquement, techniquement, économiquement et moralement, Internet ne peut pas être contrôlé.

Autant s'y faire.

—

> Article Laurent Chemla – juillet 2010 – publié initialement sur **Framablog** sous le titre **Internet ne peut pas être contrôlé, autant s'y faire.**

> Illustrations Flickr CC **Kalexanderson, Balleyne** et **Kirkklau**

—

Pour rappel toute l'équipe l'**AlternC** était à **La Cantine** lundi 28 mars dernier pour fêter simultanément la sortie du **livre**, les dix ans d'AlternC et la version 1.0 du logiciel !

Vous pouvez soutenir Framasoft **sur leur site.**

1. J.C.R Licklider et Robert Taylor, **The Computer as a Communication Device in Science and Technology** [PDF] [EN], April 1968. [↗]

## BLACKNESS

le 29 mars 2011 - 22:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Une chose est claire, c'est que nos dirigeants ne sont pas portés sur la technologie voir en ont une franche peur.*

*Quant à leurs experts se sont des amateurs en mal de reconnaissance et qui avec leurs conseils nuisent et tellement que c'est notre sécurité qu'ils mettent en jeu.*

*En effet, depuis la création de la GUERRE (donc de l'homme) intercepter et étudier les échanges d'informations entre les troupes ennemies est très très important. Pour se protéger les états ont créé le CHIFFRE.*

*Pour faire simple, le CHIFFRE permet après le chiffrement de données de les rendre illisible. Ensuite vous DÉCHIFFRER pour pouvoir les lire. Ce qui permet de chiffrer et déchiffrer est une "clé". L'ennemi qui va vouloir lire l'information va vouloir la DÉCRYPTER.*

*Ce qui est important dans le CHIFFRE, c'est que durant la vie de l'information (avant qu'elle ne devienne archive) personne de non habilité ne puisse la lire et pour cela les mécanismes de chiffrement sont plus ou moins fort selon la sensibilité et la durée de vie.*

*Comment ça marche dans la pratique... nos services de renseignements attrapent le plus possible d'information CHIFFRER qui se promènent dans le monde et essaye de les DÉCRYPTER le plus vite possible afin que le résultat soit exploitable.*

*Comment font les internautes français qui téléchargent aujourd'hui dans le monde d'Hadopi ? C'est là que la technologie et cette loi nuisent réellement à la sécurité de tous... Dans les faits c'est pas bien compliqué, il suffit de créer un VPN (VIRTUAL PRIVACY NETWORK) c'est un chiffrement entre un serveur tiers et le poste client, le*

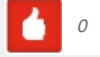
serveur allant chercher pour l'internaute le contenu qu'il veut télécharger moyennant une rémunération toute symbolique au vue de la quantité d'œuvres téléchargées.

Là ou le bas blesse, c'est qu'aujourd'hui au lieu de décrypter des messages terroristes ou criminels en tout genre, nos services de sécurité déchiffre "des Disney"...

Merci à Hadopi qui nous a permis de nous protéger de la loi... vive les finances publiques perdues... vive les incompetents massivement regroupés dans les hautes sphères parisiennes... et bon téléchargement à tous avec vos OPENVPN

Blackness

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JEROME

le 29 mars 2011 - 23:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Internet est la 4ème révolution de l'humanité, après l'invention du langage, de l'écriture, puis de l'imprimerie (Harnad, S. Post-Gutenberg Galaxy: The Fourth Revolution in the Means of Production of Knowledge. Public-Access Computer Systems Review, 1991).

Chacune des 3 premières révolutions ont commencées par la guerre de pouvoir des anciens puissants, qui allaient disparaître.

La 4ème n'échappe pas à la règle, tous ceux qui ont du pouvoir aujourd'hui (politique, financier) se battent pour essayer de réguler ce qui leur fait peur.

Il n'empêche qu'ils vont disparaître, à moyen terme.

Internet est demain.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BENJAMIN SONNTAG

le 30 mars 2011 - 13:24 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

les citations de Laurent au sein de cet article son écrites sous forme de haiku, poème de 3 lignes, qui montrent bien mieux le cheminement de pensée, pourriez-vous les remettre sur 3 lignes ? un peu comme ceci :

Tout ce qui est facile à contrôler est facile à détruire.

Donc Internet est difficile à contrôler.

merci ;)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

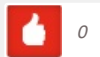
### CLAIREBERTHELEMY

le 30 mars 2011 - 13:28 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien sûr. La modification a été faite.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### PHILIPPE VACHEYROUT

le 30 mars 2011 - 13:56 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il appartient à chaque citoyen de contrôler Internet à son niveau, avec une cyber identité qui lui garantie à la fois l'anonymat, une identité certifiée, la protection de ses données personnelles, la propriété intellectuelle des ses oeuvre et la maîtrise de son identité numérique.

En conséquence l'Internet du futur peut être contrôlé techniquement, économiquement et moralement, c'est une question de prise de conscience et de volonté citoyenne à

défaut de volonté politique.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BLACKNESS

le 30 mars 2011 - 22:24 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Il appartient à chaque citoyen de contrôler Internet à son niveau, avec une cyber identité qui lui garantie à la fois l'anonymat, une identité certifiée, la protection de ses données personnelles, la propriété intellectuelle des ses oeuvre et la maîtrise de son identité numérique.*

*En conséquence l'Internet du futur peut être contrôlé techniquement, économiquement et moralement, c'est une question de prise de conscience et de volonté citoyenne à défaut de volonté politique."*

*C'est complètement faux, le numérique ne permet pas d'avoir une identité certifiée, les réseaux ne permettent en aucune manière d'être anonyme, la protection des données numériques est d'un comique peu commun...*

*pourquoi...*

*- L'identité certifiée ne peut pas exister sauf à ne partager qu'avec peu de monde et donc d'avoir un jeu de clés privées/publiques et de signer avec l'ensemble des données et que les autres du cercle en fassent autant. Sur ce site par exemple avec ce système je ne pourrais pas répondre... ca va à l'encontre du fonctionnement philosophique du réseau et de ces mécanismes technologiques comme TCP-IP qui est anonyme ;*

*- L'anonymat n'existe pas pour une raison qui est simple n'importe quel opérateur peut dire qui à fait quoi et ou pendant 1 an. De plus, avec l'adresse IP des gens et avec un peu de recherche, on trouve rapidement l'équivalence pseudo / nom réel. En même temps, les pirates vont se servir carrément sur les documents qui sont sur vos machines pour savoir qui vous êtes et avoir vos références dans votre vie réelle (Num de sécu, Num carte bleue...);*

*- et pour finir, le contrôle des données dans un monde numérique, l'aberration ultime... Lorsque j'échange des données sur un média non numérique comme par exemple un livre, je n'arrive déjà pas à contrôler les copies de copies que chacun pourrait se faire si il a le modèle le temps nécessaire. Toutefois avec la maîtrise des copies dans des circuits certifiés, on arrive à limiter les copies et à en suivre le nombre d'exemplaire, tout cela reposant sur la responsabilité des détenteurs et des dépositaires et d'un circuit de contrôle stick.*

*Dans un monde numérique, je fais copier et coller et je viens de dupliquer un document en quelques milli-secondes. En plus de la vitesse, j'ai l'avantage de ne pas laisser de traces de manipulations sur le fichier d'origine... Ensuite le diffuser, ne prend plus que quelques secondes et des milliers de copies se rependent sur le monde.*

*Un excellent exemple de ce processus, l'attaque de wikileaks par l'état américain... une fois que les soutiens on été informés de la fermeture administrative du site des milliers de copies de celui-ci, on été faite et mise à disposition sur d'autres serveurs et à chaque serveur fermé, d'autres sont apparus... impossible de contrôler ce qui n'existe pas à un endroit précis et unique dans le monde...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### DODOT

le 31 mars 2011 - 10:38 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le problème est que les politiques ont la possibilité de légiférer sur Internet, alors que cet "espace" informel et international est clairement en dehors de leur domaine de compétence.*

*D'ailleurs Internet a été proclamé indépendant en 1996.*

*<http://projects.eff.org/~barlow/Declaration-Final.html>*

*A ce titre, les seules lois qui devraient s'y appliquer sont les déclarations universelles.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GUNTHER

le 31 mars 2011 - 15:51 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Contradiction totale, nous sommes devant un état (ou plutôt des états devrait on dire) qui aimerait recréer la Stasie version 2.0 afin selon ses dires de rendre l'internet "civilisé".*

*C'est à dire que les tenants des stratégies politiques les plus lamentables de ces 50 dernières années, des coups tordus les plus intellectuellement vils, dignes représentants d'une humanité au rabais viennent nous donner des leçons de morale alors qu'ils sont les moins à même de venir se porter en tant que référence.*



*Personne ne croit évidemment à leur prétentions démocratiques. Il est évident qu'ils veulent contrôler un espace d'opinion qui les dessert et qui gêne la temporalité de leur communication politique qu'ils pensaient bien huilée, tant que les journaux continuaient à les servir.*

*Seulement, le net, c'est autre chose. Ils oublient qu'on maîtrise les mêmes outils, les mêmes stratégies de communication, qu'on a même parfois pour certains d'entre nous appris à leurs services et à leurs personnels comment se servir de certains outils.*

*Ils pensent internet comme un média traditionnel, pour moi notre président par exemple a 30 ans de retard dans sa représentation mentale de ce qu'est la communication actuelle, électronique qui plus est, et disons le carrement, dans sa compréhension globale d'internet.*

*Ils n'arriveront jamais à maîtriser le net, la liberté d'expression est certes un droit, mais même en supposant qu'elle n'en soit pas un, nous l'utiliserions quand même.*

*Je leur souhaite juste bonne chance dans leurs piètres tentatives de contrôle, tout ce qu'ils arrivent à faire aujourd'hui c'est retarder son développement en France, détourner les investissements et rendre leur vision de la réalité risible. C'est déjà pas mal. Mais bon . . .*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



#### NLR

le 2 avril 2011 - 12:15 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*L'internet est un nouvel espace (non euclidien, sans dimensions) ; on y respire un autre oxygène que celui de la "vie réelle". Contrôler internet c'est comme contrôler l'air que nous respirons. On peut contrôler les avions, mais l'air c'est impossible.*

*Par ailleurs, pour l'anonymat, il subsiste une seule façon et une seule de rester totalement anonyme sur le web : celle qui consiste à intervenir muni d'un pseudo ET depuis un espace non personnel (genre IP de cybercafé). C'est le seul moyen de ne laisser aucun lien possible entre "l'espace" numérique et l'espace analogique incarné. (Ceci, à la condition qu'aucune caméra de surveillance ne soit présente...)*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

#### D. CROISSANT

le 14 avril 2011 - 4:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





*Ouais, qu'est-ce c'est beau, magnifique, exaltant, la "révolution numérique". Dommage que ce soit un truc de riches, ou disons, d'une minorité de privilégiés à l'échelle de la planète...*

*12 à 14% des habitants de la planète ont accès à un ordinateur.*

*Seulement 3 à 5% ont un accès internet..*

*[http://wiki.answers.com/Q/What\\_percentage\\_of\\_the\\_world's\\_population\\_own\\_a\\_computer](http://wiki.answers.com/Q/What_percentage_of_the_world's_population_own_a_computer)*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

#### TORA

le 15 octobre 2012 - 16:42 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et si cette révolution numérique n'est que la première étape d'un processus plus global ? Une fois les verrous brisés (ces intérêts privés qui freinent le développement d'entières régions du monde pour maintenir les inégalités nécessaires à leur enrichissement) il ne restera qu'aux personnes restantes la possibilité de transmettre au reste du monde ces outils numérique*

*permettant l'accès à internet.*

*C'est sûr qu'il faut arrêter d'affamer l'Afrique avant de connecter le continent à internet.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### 1 ping

Tout ce qui est facile à contrôler est facile à détruire. Internet est difficile à détruire. Donc Internet est difficile à contrôler. « Demain ls demain le 30 mars 2011 - 11:06

*[...] sur la toile et les tentatives de controle de l'état français sur internet paru sur owni.fr sur une bonne phrase de Laurent [...]*